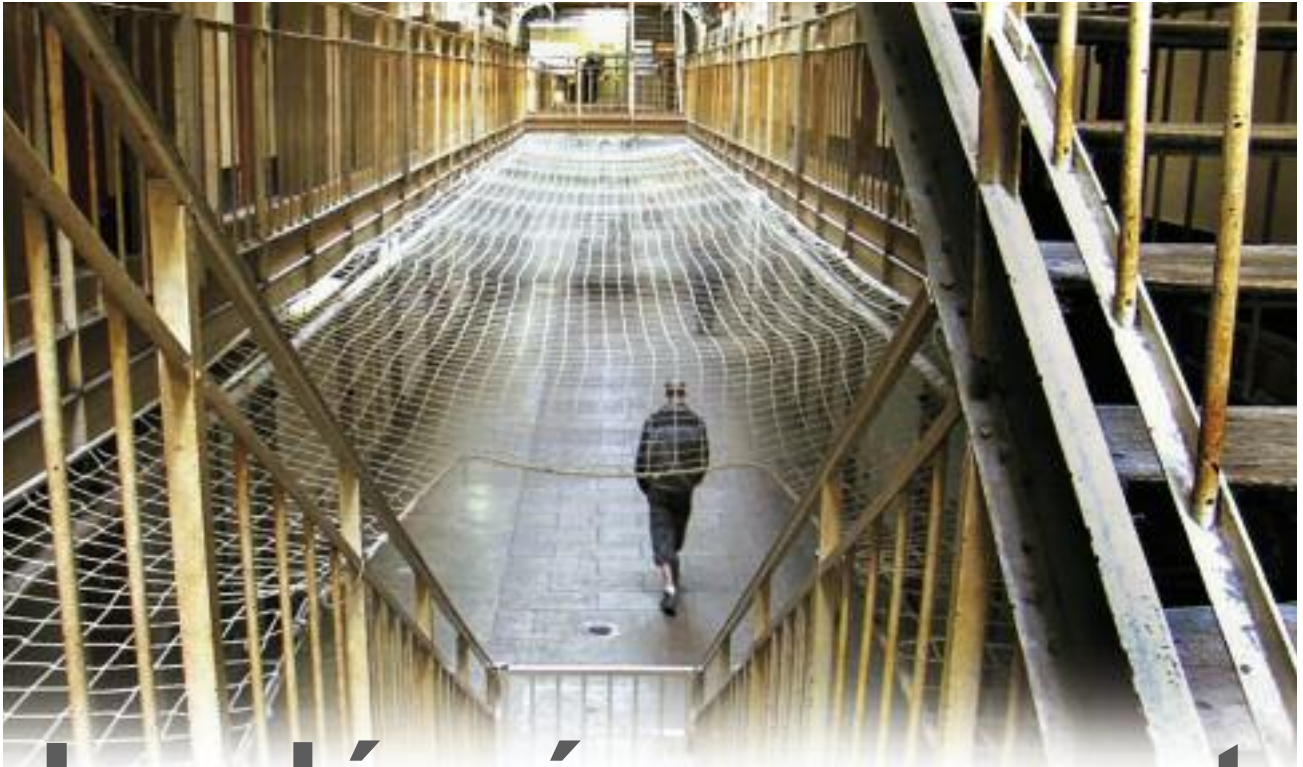


# DOSSIER DE PRESSE



# Le déménagement

Un film de 54' de Catherine Rechard



Une coproduction Candela productions, France 3 Bretagne et TV Rennes 35  
avec le soutien de la Région Bretagne,  
de la Procirep – société des producteurs, de l'Angoa  
et du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)

Contact : Candela – 3 rue d'Estrées 35000 Rennes – Tél. 02 99 78 26 67  
candela.prod@laposte.net - [www.candela-productions.fr](http://www.candela-productions.fr)

## Résumé

A Rennes, comme dans beaucoup d'autres villes françaises la Maison d'arrêt construite au début du 20e siècle déserte le centre ville au profit d'un Centre Pénitentiaire de 690 places construit en périphérie.

Alors que le déménagement approche, les personnes détenues et les personnels ont une seule et même question : que sera la vie dans cette nouvelle prison ?

Dans les deux établissements, le film s'interroge avec les personnages, sur la façon dont l'architecture interfère dans le mode de fonctionnement d'une prison et le lien entre la modernisation des locaux et l'amélioration de la vie en détention.

Au-delà de la prison, il questionne le postulat selon lequel, nouveauté et avancées technologiques signifient nécessairement, mieux-être et progrès.



## A propos du film

Le milieu pénitentiaire se pénètre difficilement et les caméras n'y sont tolérées qu'avec parcimonie.

Plus d'un an aura été nécessaire pour parvenir à la mise en œuvre du projet. Hasard du calendrier, nous avons reçu l'autorisation de tournage une semaine avant la sortie remarquée du rapport de Jean-Marie Delarue, contrôleur général des lieux de privation de liberté qui examine 200 établissements pénitentiaires dont les derniers construits. Ce contrôleur qui ne s'intéresse pas seulement à l'état des locaux « mais surtout à l'état des personnes » pointe le risque « de tuer, dans ces établissements, toutes les relations sociales, humaines. »

L'augmentation de la capacité d'accueil (690 détenus à Vezin contre environ 400 à Rennes), la construction à la périphérie, l'équipement en outils sophistiqués de surveillance, l'agencement de l'espace... sont autant de choix qui relèvent de la politique pénitentiaire, laquelle n'est que le reflet de notre société. Si les prisons du XIXe et du début XXe ont fait leur temps, s'il faut tourner la page et écrire une nouvelle partition, c'est à un véritable projet de société que nous sommes confrontés.



## Histoire du film

Catherine Rechard a réalisé il y a quelques années dans plusieurs établissements pénitentiaires, un travail photographique sur les pratiques de récupération et de détournement d'objets qui existent en prison. Ce travail a donné naissance à une exposition et au livre *Système P.* paru aux *Editions Alternatives*.

Pour son précédent documentaire *Une prison dans la ville*, elle avait installé sa caméra dans la maison d'arrêt de Cherbourg. Sa situation au cœur de la ville - tout comme la prison de Rennes - avait servi de catalyseur à un regard croisé entre les personnes incarcérées et les riverains de l'établissement. Une réalité qui est en train d'évoluer avec la construction des nouvelles prisons en dehors des cités.

Entre ancien et moderne, les différents types d'architecture que Catherine Rechard a pu visiter lors de ses divers projets l'ont conduite à s'interroger sur l'influence de l'architecture dans le quotidien des usagers et à imaginer le film *Le déménagement*.



## Droit à l'image

Le déménagement privilégie la parole sensible des personnes détenues qui ont fait le choix de s'exprimer à visage découvert.

Il était essentiel de rapporter le plus fidèlement possible la parole des personnes incarcérées qui nous ont fait confiance, de prendre en compte leur expression dans son entièreté, telle qu'elle a été donnée.

Dans la pratique, l'administration pénitentiaire - en ce qui concerne les reportages - dispute aux personnes dont elle a la charge, le droit d'user de leur image.

Les personnes incarcérées sont donc doublement invisibles aux yeux des citoyens, dissimulées derrière les murs et privées d'image à l'extérieur.

Cet effacement physique auquel elles sont contraintes interdit toute forme d'empathie et entretient les phantasmes liés à la prison : monde clos peuplé d'êtres inquiétants puisque indignes d'être vus.

Car le regard est le fil tendu entre celui qui apparaît à l'image et celui qui le regarde. Par un effet miroir, le spectateur peut envisager l'autre en tant qu'individu et non pas seulement en tant que détenu et retrouver dans l'autre, quelque chose de lui-même.



En choisissant d'offrir son visage au regard de ses concitoyens, la personne incarcérée s'adresse à la société qui l'a mise à l'écart. L'espace d'un film ou du temps consacré à regarder une photographie, il peut à nouveau être envisagé par ses contemporains.

Les rares contacts de la société avec la prison se font le plus souvent à la faveur de faits divers ou d'événements dramatiques. Mais l'indignation est passagère et ne favorise pas l'empathie. Au contraire, l'ambition du film est de tisser entre la prison et l'extérieur, un lien qui conduise les spectateurs vers une perception plus sensible de l'univers carcéral.

Lors des états généraux de la condition pénitentiaire – consultation des détenus et des personnels organisée par l'Observatoire International des Prisons en 2006 – les détenus qui s'exprimaient sur la réforme des prisons, ont délaissé les aspects matériels pour appeler un changement de regard de la société, le respect des droits fondamentaux et une réflexion sur le droit pénal. Les conditions d'incarcération ne peuvent être réduites aux conditions matérielles de détention. Ce changement de regard souhaité par les personnes incarcérées est un des facteurs qui conditionne la réinsertion des sortants de prison.

Le film s'efforce de leur apporter un peu de cette visibilité.

## Ateliers

### Deux ateliers à destination des personnes incarcérées sont liés au film.

- Le premier est un atelier de programmation de films documentaires qui a été mené en amont du tournage, en collaboration avec l'association *Comptoir du doc.* (association de diffusion et de promotion du film documentaire)

Destiné à associer les personnes incarcérées à la réflexion sur l'architecture qui était le fondement du projet, il s'est attaché à mettre à profit la capacité des images à créer un lien entre l'extérieur et l'intérieur de la prison.

Les films qui ont été visionnés ne constituent pas une approche pédagogique de l'architecture, mais ouvrent à la réflexion au travers du regard des différents réalisateurs. Explorant le champ des thématiques liées à l'architecture: relations intérieur/extérieur, interactions publiques/privées qui résonnent en prison de façon très particulières, ils resituent l'individu dans le paysage urbain et trouvent un écho avec les expériences personnelles de chacun.

Pour conclure l'atelier, comme une passerelle vers la ville, une projection du film sélectionné par les participants, a eu lieu à l'école d'architecture de Rennes. Une façon de rappeler l'existence de la prison à l'extérieur.

Ces rencontres très riches ont permis à Catherine Rechard de prendre les premiers contacts avec les personnels et les personnes détenues. C'est suite à l'atelier que plusieurs personnes ont choisi de figurer parmi les personnages du film.

Cet atelier a été mené avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), en partenariat avec la Région Bretagne, Comptoir du doc. et la Maison de l'architecture.

- Organisé par le SPIP 35, l'atelier de cinéma d'animation qui s'était tenu à plusieurs reprises dans l'établissement a travaillé cette année autour du thème du déménagement afin d'illustrer le générique de fin du film documentaire.



## Le film

Le film met en perspective ces deux établissements aux architectures si différentes et s'interroge sur la façon dont la configuration des lieux et l'architecture déterminent les comportements et interfèrent dans le mode de fonctionnement d'une prison.

La progression narrative du film réside dans le passage d'un établissement à l'autre, d'une époque à l'autre, symbolisé par l'épisode du déménagement.

Si à l'extérieur, les inconvénients ou défauts de conception des bâtiments peuvent sembler secondaires, il en va tout autrement d'un établissement pénitentiaire, destiné à être l'unique lieu de vie de ses occupants. La prison contient à la fois les espaces publics et privés. Toutes les activités quotidiennes : manger, dormir, mais aussi travailler, s'instruire, se divertir, faire du sport, se font dans le même périmètre circonscrit. L'enfermement crée entre le lieu et les personnes, les conditions d'une intimité subie qui les unit à l'architecture.

En prison, elle engage tous les sens de l'individu. La vue ne s'exerce plus qu'à quelques mètres de distance sur des murs, des grilles et par quelques fenêtres.

Dans les nouveaux établissements éloignés des centres urbains, les bruits extérieurs ne parviennent plus jusqu'aux oreilles des personnes détenues. Les matériaux, les volumes font résonner les bruits, circuler les sons et les odeurs différemment d'une construction à l'autre.



Le déménagement va reléguer dans le passé la maison d'arrêt après plus de cent ans d'activité, alors que le nouvel établissement préfigure ce que seront les conditions d'enfermement dans l'avenir.

La nef ouverte de la maison d'arrêt Jacques Cartier, avec ses trois étages de coursives de chaque côté favorise la communication. Surveillants et détenus se croisent toute la journée. L'ouverture visuelle qui en résulte se retrouve au niveau sonore. Les portes en bois répercutent les coups donnés par les détenus qui appellent les surveillants et des conversations sont possibles d'une cellule à l'autre. Cette configuration intérieure liée à une certaine tolérance fait dire à certains : « Ici c'est tranquille. »

Dans les établissements anciens, les irrégularités, les accidents, les interstices dans les murs sont des espaces vacants – non investis par l'administration – qui ménagent des refuges pour les manies, les habitudes des occupants, constituant même un refuge pour l'esprit et entament la rigidité de l'enfermement.

Au contraire, les espaces de béton polis et sans aspérités des bâtiments neufs rappellent aux personnes incarcérées la maîtrise absolue de tous les espaces par l'institution qui les a construits, rendant le sentiment d'enfermement sans failles, sans accommodement possible.





La propreté et la nouveauté du nouvel établissement projettent une vision très flatteuse. Au-delà de l'aspect visuel, les propos des usagers viendront moduler cette vision.

La structure du centre pénitentiaire de Rennes-Vezin constituée de quatre bâtiments indépendants est radicalement différente de la maison d'arrêt Jacques Cartier. L'isolement dont il est question à propos de ces établissements récents est lié à la distribution intérieure. Chaque étage du bâtiment est composé chacun de deux ailes de détention fermées par des grilles. Comme le souligne Bastien : « Ils font de trop gros centres pénitentiaires, ça fait plein de petites prisons dans une grande prison. »

En réponse aux émois réguliers de l'opinion sur l'état des prisons françaises, les nouvelles constructions projettent des valeurs positives. S'il faut choisir entre le propre et le sale, le neuf et le vétuste, la lumière et l'obscurité, il n'y a pas d'hésitation possible.

La démonstration paraît implacable, cependant nombreux sont les détenus qui disent préférer aux contraintes d'un bâtiment neuf, les inconvénients d'un établissement vétuste. Le film pose naturellement la question du lien entre l'humanisation de la prison et le confort des locaux, interrogeant le postulat selon lequel, nouveauté et avancée technologique signifient nécessairement, mieux-être et progrès.

Cette période est aussi le spectacle de l'administration à l'œuvre dans la préparation matérielle et psychologique du transfert. Des réunions d'information en direction du personnel et des détenus se tiennent pour présenter les nouvelles règles de fonctionnement mais aussi : des rencontres avec chacun des 400 détenus pour recueillir leur souhait d'être ou non incarcéré en cellule individuelle ; des entretiens personnalisés pour informer les détenus des règles à observer pour la mise en cartons de leurs affaires personnelles... Ainsi, au fil de ces étapes se construit l'univers carcéral aux prises avec l'évènement que représente le déménagement à l'intérieur duquel évoluent et se précisent les personnages filmés en situation.

Dans la maison d'arrêt comme dans le nouveau centre pénitentiaire, le film s'attache aux détails qui font le quotidien et dont l'importance est exacerbée par l'enfermement, ces petits faits qui nous permettent de sentir la vie en détention.

Les opinions divergent quelquefois selon le ressenti et les expériences de chacun.

Il s'agit d'une prise de parole chorale qui élargit le débat au-delà des conditions matérielles que sont la surpopulation carcérale, la vétusté ou le confort des locaux etc. puisque c'est de l'enfermement lui-même qu'il est question.

# Générique

## **Une coproduction**

Candela productions  
France Télévisions et TV Rennes 35

**Réalisation** Catherine Rechard

**Image** Pascal Auclair - Catherine Rechard

**Son** Vincent Texier - Patrick Rocher

**Montage** Denis Le Paven

**Musique** Les têtes Raides  
*Angata* - Les têtes Raides (Tôt ou tard)

## **Mixage**

Pascal Coulombier

## **Étalonnage**

Nicolas Straseele

## **Avec le soutien de**

Centre National du Cinéma et de l'image animée  
Région Bretagne  
Procirep - Société des producteurs et de l'Angoa

# *CANDELA productions*

## **Producteurs : Marie Laurence et Franck Delaunay**

Membres fondateurs de Comptoir du doc. association pour la promotion du documentaire.  
Membre de Films en Bretagne (Union des professionnels), de l'APAB (Association des producteurs audiovisuels de Bretagne) et de Fédérézo (Fédération nationale des producteurs indépendants installés en région)

Membres du Syndicat des producteurs indépendants et du Pôle Images et Réseaux

Marie Laurence et Franck Delaunay créent Candela en 1993 et collaborent pour les émissions Faut Pas Rêver et Thalassa. Ils assurent des correspondances de presse, en particulier, pour Canal Jimmy, La Cinquième, TV5 Europe et Reuter TV News International

A partir de 1997, la production de documentaires de création se développe pour devenir le genre dominant au sein de l'entreprise. Depuis sa création, Candela a produit près de soixante-dix films documentaires, unitaires et séries.

**Visitez notre site : [www.candela-productions.fr](http://www.candela-productions.fr)**



# Curriculum Vitae

**Catherine Rechard** *Photographe*  
*Réalisatrice*

## EXPOSITION

### Compagnons

(Reportage au sein de la communauté Emmaüs de Rouen.) FNAC de Rouen

### Vies à vies

(Portraits de femmes incarcérées réalisés dans le cadre d'un atelier théâtre à la Maison d'Arrêt de Rouen.)  
CIDF de Rouen

### Noces de papier

(*Diptyques : photo / texte.*)

- 13è Rencontres photographiques de Lorient.
- 10è Mois de l'image d'Albi - 2000
- Biennale de l'image de Nancy - 2001
- Festival de l'image - Le Mans - 2006

### Système P. *Bricolage, invention et récupération en prison.*

(*Photographies couleurs et installation sonore.*)

- Musée National des Arts et Traditions Populaires - Paris 2002
- Festival Terre d'image - Biarritz Mai 2003
- ENAP - Agen 2004
- Festival BarrObjectif - 2008

(*Exposition collective*)

- Musée Carnavalet L'impossible photographie - Prisons parisiennes - 2010
- Galerie SMP - Marseille - 2010

## EDITION

### Noces de papier

Editions Alternatives. 1997

### Le Voyage des Magnifiques (Avec la compagnie de théâtre itinérant : La famille Magnifique.)

Conseil Régional de Basse-Normandie. 1999

### Vies à vies Livret d'exposition. 2000

### Système P. *Bricolage, invention et récupération en prison.*

Editions Alternatives 2002 - Préfacé par Philippe Strack

### Nouvelles de l'errance (Avec de la compagnie de théâtre itinérant : La famille Magnifique.)

Conseil Régional de Basse-Normandie. 2004

### Cahier forain des Magnifiques Lansman Editeur 2010

## REALISATION

### Une prison dans la ville - Film documentaire de 52 mn - Production Zarafa Films - 2007

### Frénésie quotidienne - Vidéo - 4 mn

Atelier vidéo avec les élèves du CFA de Marmande - Avril 2005

### Pandore ouvre toi - 20 mn

Autour de la création du nouveau spectacle de La Famille magnifique - 2005

### Rue du Pont VI - 15 mn

Film d'entreprise pour la société SEAFRIGO - 2004

### Paulette Leroy - 24 mn

Film de formation des Ateliers Varan - 2004